




MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA RÉFORME DE DÉCENTRALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

GROUPE DE TRAVAIL DU 19 SEPTEMBRE 2017

Mardi 19 septembre 2017 (14h30-17h30)
22, rue Joubert, 75009 PARIS

Métro / RER  Aubert      Saint-Lazare  Chaussée d'Antin  Havre-Caumartin

ORDRE DU JOUR

14h30-14h40

Accueil et tour de table

14h40-16h

Présentation des recommandations de la CNIL relatives :

- À l'utilisation des véhicules LAPI ;
- Aux modalités de mise en œuvre de la réforme au regard des enjeux en matière de protection des données personnelles.

16h-17h30

Conventionnement communes/EPCI pour le reversement des recettes issues des forfaits de post-stationnement

17h30

Conclusion et prochains rendez-vous

Contacts :

GART : Romain CIPOLLA / Responsable pôle mobilité durable / romain.cipolla@gart.org
France urbaine : Eloïse FOUCAULT / Conseillère / e.foucault@franceurbaine.org